

VIVRE AVEC SA
CONSCIENCE

L'éthique chrétienne
et la vie quotidienne

Jerry E. White



230 rue Lupien,
Trois-Rivières (Québec)
Canada G8T 6W4

L'HONNÊTETÉ : MISSION IMPOSSIBLE ?

« COUPABLE »

Cette sentence le fit frissonner et lui donna des sueurs froides. Le juge poursuivit : « Coupable sur toute la ligne : mensonges à sa femme, déclaration des revenus incomplète, malhonnêteté vis-à-vis de son employeur ... »

Il se leva d'un bond et cria : « C'est faux ! Je peux tout vous expliquer ! »

« Silence ! » interrompit le juge. « Le verdict est sans appel. Gardes, emmenez-le ! » Le juge leva la séance d'un coup de marteau.

Guy sursauta dans son lit, les mains moites, l'oreiller trempé de sueur.

« Guy, qu'est-ce qui t'arrive ? » lui demanda sa femme, stupéfaite.

« Oh, rien. Ce n'est qu'un mauvais rêve. »

Même le sommeil ne permit pas à Guy d'échapper à l'évidence.

C'était la cinquième fois que ce stupide rêve l'avait réveillé. Chaque fois il essayait de se justifier sur chaque point. A propos de la déclaration des revenus, par exemple : c'était parfaitement légal, il avait vérifié avec son comptable. Bien entendu, l'affaire des notes de frais était un peu douteuse. Mais pourquoi s'en faire ? Après tout, il avait eu des déplacements fatiguants : il méritait bien un petit supplément.

Mais tandis qu'il essayait vainement de retrouver le sommeil, un sentiment commença à l'envahir. C'est vrai : j'ai menti et j'ai triché. Mais qu'y puis-je ? C'est fait, je ne peux pas revenir en arrière.

Que devait faire Guy ? Avait-il vraiment menti et triché, ou sa conscience était-elle simplement un peu trop sensible ?

Même s'il avait triché, ne vaudrait-il pas mieux tout oublier et tourner la page ?

Et qu'en est-il de nous autres, quotidiennement confrontés à des dilemmes en matière d'honnêteté, de moralité et de conscience ? Nous lisons la Bible et nous n'y trouvons pas de réponses claires et directes à la plupart de ces questions. Nous nous trouvons dans des situations qui ne semblent appeler aucune réponse pragmatique. Or nous savons que le bien et le mal existent ! Nous nous rendons également compte que même dans ces domaines les choix des chrétiens sont déterminés par les pensées et les habitudes d'un monde non-chrétien.

Considérons quelques-uns de ces dilemmes affrontés par certains d'entre nous. Demandons-nous comment nous aurions réagi à la place de ces personnes.

EXEMPLES PRATIQUES

Premier cas. Un conseil de paroisse s'était réuni pour discuter de la vente d'obligations en vue d'acheter un nouvel immeuble. Ces obligations avaient été achetées par l'intermédiaire d'une compagnie financière de bonne réputation. L'église pouvait vendre les obligations dans n'importe quel Etat où cette compagnie avait des agences. Lors de la réunion du conseil, on discuta en long et en large si on pouvait les vendre à quelqu'un qui résidait dans un Etat où la compagnie n'avait pas d'agences. Une solution - choisie par certaines compagnies d'investissement - consistait simplement à faire traverser au vendeur les frontières de l'Etat le temps que la transaction se fasse. Ceci permettait de satisfaire aux exigences de la loi.

Mais était-ce acceptable ? Pouvait-on ainsi « tourner » la loi ? une entreprise pouvait-elle le faire et non une église ? Un représentant de la compagnie financière avait défini cet artifice comme « la façon acceptable de faire une chose inacceptable ».

Juridiquement, cela passait, mais éthiquement : non ! Le conseil renonça à ce projet.

Deuxième cas. Le pasteur d'une église essentiellement composée d'immigrés mexicains avait souvent des immigrants clandestins dans son assemblée. S'il les dénonçait aux

autorités, il perdait ces personnes qui avaient besoin d'aide spirituelle. S'il ne les dénonçait pas, il participait à la transgression de la législation de son pays.

Devait-il tolérer la situation, justifiant son mutisme par le secret professionnel pastoral ? Devait-il convaincre ces étrangers de se rendre à la police ? Qu'allait-il se passer si la police apprenait qu'il accueillait des immigrants clandestins chez lui ?

Troisième cas. Dans une ville de l'ouest, un homme politique, fut choisi par son parti comme candidat à un certain poste. Peu de temps après, plusieurs personnes l'accusèrent d'avoir arrangé son curriculum-vitae. Elles affirmèrent qu'il se prétendait titulaire d'un doctorat alors qu'il n'avait jamais terminé sa thèse. Il confessa plus tard qu'il avait permis à certains de l'appeler « docteur » alors qu'il n'était pas titulaire de ce titre. C'est ainsi qu'il fut obligé de retirer sa candidature.

Avait-il vraiment été malhonnête dans ses déclarations ? La controverse valait-elle la peine, puisque le diplôme n'avait aucun lien avec le poste sollicité ? Fallait-il qu'il retire sa candidature ?

Quatrième cas. Comme il touchait un faible salaire, un jeune instituteur d'une petite ville faisait ses achats d'un meilleur prix dans la ville voisine quand il en avait l'occasion. L'un de ses concitoyens le lui reprocha, s'appuyant sur le fait que la ville lui payant son salaire, il devait se sentir obligé d'en fréquenter les commerçants.

L'instituteur avait-il mal agi ? Devait-il faire ses achats sur place, afin d'avoir de meilleures relations, et rendre un meilleur témoignage chrétien à ses concitoyens ?

Les dilemmes d'éthique et d'honnêteté sans réponse évidente sont légion. Mais c'est bien cela la vie : nous vivons dans un monde réel qui nous pose des problèmes réels, qui ne trouvent pas leur solution dans une liste d'interdictions et de recommandations ! Que faire alors ?

LA MALHONNÊTETÉ PROGRESSE

Rien de plus simple que de dire : « Bien sûr, tout le monde peut être honnête, du moins la plupart du temps, dans

les grandes choses.» Mais pourquoi pas tout le temps, et même dans les petites choses ?

Etre honnête tout le temps n'est pas facile, même pour les chrétiens. Au travail, à la maison, à l'école, rien n'est moins simple. Nous tombons presque automatiquement dans les mensonges de complaisance et les demi-vérités.

John Beck, du « Chicago Tribune », écrit : « Le mensonge est monnaie courante dans notre société, parfois pour ce qui paraît être les meilleurs motifs, parfois par intérêt personnel, et de façon routinière, par commodité sociale ou commerciale (« Dites-lui que je suis en réunion »). Ne nous leurrions pas : l'honnêteté n'est pas la règle dans notre pays ... ni dans nos églises. Les pressions sociales nous ont subtilement amenés à adopter de nouvelles définitions d'honnêteté et de moralité. Le bien et le mal absolus ont cédé la place à un épais brouillard de choix moraux opportunistes.

Chacun d'entre nous pourra peut-être se mettre à la place du petit garçon du récit de Mark Twain : « Quand j'étais jeune, un jour je me suis promené dans la rue, j'ai aperçu une charrette couverte de pastèques. Comme je raffolais des pastèques, je me suis approché en douce et j'en ai fauché une. J'ai couru vers une ruelle tranquille et j'ai planté mes dents dans la pastèque. Or, aussitôt après l'avoir fait, un étrange sentiment m'a envahi. Sans un moment d'hésitation, j'ai pris ma décision. Je suis retourné vers la charrette, j'ai remis en place la pastèque ... et j'en ai pris une qui était mûre ! »

Ou pouvons-nous suivre l'exemple du célèbre joueur de baseball Ted Williams ? A l'âge de 40 ans, à la fin de sa carrière avec l'équipe de Boston les « Red Sox », il subit le blocage d'un nerf du cou. « Ça me faisait tellement mal », a-t-il expliqué plus tard, « que je pouvais à peine tourner la tête pour regarder le lanceur ». Cette saison-là, il fit le plus mauvais score de sa carrière, tout en étant le sportif le mieux payé, avec 125 000 dollars par an. L'année suivante, les Red Sox lui proposèrent le même contrat.

« Quand je l'ai eu, je l'ai renvoyé avec une note disant que je ne signerais que s'ils me donnaient la réduction de salaire autorisée : 25 %. Jusqu'ici, j'avais toujours été traité équitablement par les Red Sox en matière de contrats. Je n'avais jamais eu de problèmes d'argent avec eux. A présent ils me proposaient un contrat que je ne méritais pas. Personnellement, je ne voulais que ce que je méritais. »

C'est ainsi que Williams obtint une réduction de salaire de 31 250 dollars !

En feriez-vous autant ? Était-ce de l'honnêteté ou de la stupidité ? Dans notre société, une telle honnêteté est beaucoup trop rare. Pourtant elle est fondamentale pour la vie chrétienne et cruciale pour la santé morale de chaque pays.

Clare Boothe Luce, ex-membre du Congrès et ambassadrice, s'est déclarée - comme tant d'autres - préoccupée du déclin des valeurs morales. « Sous l'influence de la science, la religion a perdu son autorité sociale. Sous l'influence de la technique, la vie familiale s'est désintégrée. L'automobile, la radio, la télévision ont détruit l'autorité des parents sur les jeunes. Ce processus qui dure depuis un siècle paraît irréversible.

« Depuis longtemps, notre système éducatif a renoncé à l'enseignement de la morale ou de ce qu'on appelle les « jugements de valeur ».

« Actuellement, de moins en moins de gens se sentent tenus d'obéir à des lois ou à des codes moraux qui font obstacle à leurs impulsions ou à leurs désirs personnels. Tandis que la réprobation sociale, qu'on témoignait jadis à toute transgression de la loi et à tout écart par rapport à la moralité traditionnelle, s'affaiblit, la distinction entre liberté et licence devient de plus en plus floue dans l'esprit de l'individu. La plaisir et le profit deviennent les seules motivations de la conduite des gens. « La loi » est considérée comme l'ennemi à détruire ou à éviter. En fin de compte, le seul « péché », c'est de se faire prendre ...

Comment un chrétien peut-il prendre des décisions morales et éthiques dans des domaines où la société a supprimé toute entrave ? Nous pouvons être certains que la Bible propose des réponses valables à nos dilemmes moraux, et des directives pour une vie honnête. C'est dans la Parole de Dieu que nous découvrons que Dieu exige de notre part une honnêteté absolue : « Mais tu veux que la vérité soit au fond du cœur » (Psaume 51 v. 8) ; « C'est pourquoi, renoncez au mensonge, et que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain » (Ephésiens 4 v. 25).

VOTRE CONSCIENCE : AMIE OU ENNEMIE ?

Dans une bande dessinée, Willy est affalé dans son fauteuil devant son téléviseur, une tasse de café posée sur son gros ventre. Tandis qu'il fait tomber la cendre de son cigare dans sa tasse, il dit à sa femme: « Tu es singulièrement silencieuse ce matin, mamie »

« J'ai décidé de laisser ta conscience te guider durant ton jour de congé, Willy », répond mamie.

Sur le dessin suivant, on voit Willy sorti de la maison, entouré de la tondeuse à gazon, du râteau et de la bêche, lavant frénétiquement les vitres! « Chaque fois que j'écoute cette satanée voix », murmure-t-il, « ça me gâche mon repos! »

C'est ainsi que bien des gens considèrent leur conscience : une empêcheuse de tourner en rond, un rabat-joie, une voix irritante qui les empêche de faire ce qui leur plaît, un sentiment inexplicable, à réprimer, à endormir ou à oublier.

Notre conscience nous parle aux moments les plus inopportuns. Elle perturbe les projets les plus réfléchis. Elle nous empêche de dormir en paix. Des années après que nous ayons commis un acte ou prononcé une parole, elle continue à nous rappeler notre méfait. Il est rare qu'une journée se termine sans qu'elle nous attaque sur une pensée intérieure ou sur un acte extérieur.

La plupart des gens donneraient tout pour être débarassés de cette voix persistante. Pour le chrétien par contre, la conscience peut être le moyen le plus précieux - en-dehors de la Bible - qui lui permette de trouver la volonté de Dieu dans une situation donnée.

Le temps était radieux en ce samedi matin estival ; j'étais assis dans mon jardin, lisant et étudiant un passage de la Bible. Ma femme Mary revenait de faire ses courses dans une

grande surface ; je me levai donc pour l'aider à porter ses sacs dans la cuisine. Lors d'un précédent voyage, nous avions acheté une pastèque gâtée, et Mary était retournée au magasin pour l'échanger contre une pastèque fraîche. Or elle m'informa que le responsable des ventes avait refusé de l'échanger.

Alors j'interrogeai Mary sur les raisons qu'il avait avancées pour refuser un échange ou un remboursement. La colère commençait à monter en moi ; elle augmenta au fur et à mesure de notre discussion. Finalement, je décrochai le téléphone et j'appelai le magasin. Dès que j'eus le responsable des ventes au bout du fil, je le bombardai de questions et je lui dis mes « quatre vérités ». Une fois que j'eus déchargé ma colère sur lui, je raccrochai.

Nous finîmes de ranger les achats et je retournai au jardin pour finir mon étude biblique. Je m'assis, j'essayai de lire mais mon esprit avait un passage à vide, et j'avais un nœud à l'estomac.

J'ai essayé de passer outre. Je me rendais compte que ma réaction et ma conversation avec le directeur n'étaient pas dignes d'un chrétien et déshonoraient le Seigneur. Mais j'étais tout à fait dans mon droit, raisonnai-je : il aurait dû accepter l'échange.

Malgré mes efforts, je n'arrivais pas à retrouver ma concentration.

Je ne cessais d'argumenter avec moi-même (ou avec celle qui me torturait). J'ai commencé à transpirer, mais pas à cause de la chaleur !

Finalement je me levai et je décrochai le téléphone. Ma conscience ne m'avait pas laissé en repos jusqu'à ce que j'appelle le directeur des ventes et que je lui demande pardon. Je téléphonai en espérant qu'il ne serait pas là ; puis je pensai : pourvu qu'il soit là, car sinon ça me gâchera toute la journée !

« Bonjour Monsieur Clark. C'est moi qui vous ai appelé il y a quelques instants à propos de la pastèque gâtée. » (Tout cela pour une stupide pastèque et quelques paroles en l'air. Que c'est ridicule ! me suis-je dit.)

« M. Clark, je suis chrétien et je regrette de vous avoir traité ainsi. Excusez-moi de ce que je vous ai dit. » A présent je transpirais vraiment et j'étais nerveux ; mais je savais que je n'avais pas le choix.

Je m'attendais à une réaction polie ou à une rebuffade. En fait, il me dit : « Moi aussi je suis chrétien. On m'adresse souvent des reproches, alors je me contente d'écouter et de faire de mon mieux. Merci pour votre appel ! »

Au bout de quelques minutes, je raccrochai. J'étais libéré d'un grand poids. Pourquoi ?

Ma conscience m'avait dit que mon attitude et mes paroles étaient déplacées et ne m'a pas laissé tranquille jusqu'à ce que j'obéisse et que je règle la situation.

Mais comment pouvais-je savoir que ma conscience avait raison ? Et si j'étais d'une sensibilité excessive ? Si elle me forçait à faire des choses inutiles, pénibles et embarrassantes ? Et qu'en est-il des fois où j'ai du mal agir et où ma conscience n'a rien dit ?

Nous avons tous du mal à savoir si nous pouvons compter sur notre conscience. Nous nous posons les questions suivantes :

- Comment puis-je être sûr que c'est ma conscience qui me parle et que ce n'est pas simplement une réaction conditionnée par ma famille, l'éducation et l'église ?
- La conscience est-elle biblique ?
- Satan peut-il s'en servir ?
- La conscience d'un chrétien est-elle la même que celle d'un non-chrétien ?
- Et si les Ecritures et ma conscience étaient en désaccord ?
- Puis-je « former » ma conscience pour qu'elle réagisse différemment ?
- Si ma conscience a été « cautérisée » par un péché passé, est-il possible qu'elle soit à nouveau « sensible » ?

Il n'existe aucune méthode mécanique infaillible nous permettant de toujours interpréter correctement les incitations de la conscience. Le fonctionnement de la conscience de chacun dépend de son arrière-plan, de sa maturité chrétienne, de la présence des Ecritures dans son Esprit et dans sa vie et de ses réactions passées face à la Bible et à la conscience.

En tout cas, si nous comprenons l'enseignement biblique sur la conscience et sur la façon adéquate de l'écouter, nous constaterons qu'elle est l'un des outils-clefs qui nous permet de discerner la volonté de Dieu dans les « zones grises » délicates de notre vie.

LA FAÇON DONT DIEU NOUS DIRIGE

Tout le monde ne veut pas *accomplir* la volonté de Dieu, mais tout le monde aimerait la *connaître*. On discute des différentes façons dont Dieu la fait connaître : par des circonstances providentielles, des événements inhabituels, des portes ouvertes ou fermées, des rêves, la demande de « preuves », les « toisons de Gédéon » ou d'autres méthodes. Certaines peuvent être parfaitement légitimes, mais si elles sont utilisées comme sources isolées permettant de découvrir la volonté de Dieu, elles risquent d'être on ne peut plus trompeuses.

Dieu se sert essentiellement de quatre moyens pour nous guider :

- la Bible (sa Parole),
- le Saint-Esprit,
- les conseils de chrétiens affermis,
- la conscience

La Bible

La Parole de Dieu fournit la clef de la volonté de Dieu pour chaque chrétien. Les conseils, notre conscience et le Saint-Esprit, ne doivent pas contredire les enseignements des Ecritures.

La Bible nous enseigne et nous dirige par des commandements, des principes et des exemples. Il faut donc que nous sachions ce qu'elle dit, ce que cela signifie, et comment l'appliquer à notre vie. « Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre » (2 Timothée 3v. 16-17). La Bible est notre guide absolu dans tous les domaines de notre vie.

Chercher la volonté de Dieu sans elle, c'est comme si on essayait de piloter le Concorde sans avoir lu le manuel du pilote : tâche risquée, voire impossible.

Le Saint-Esprit

Inclure le Saint-Esprit dans la recherche de la volonté divine n'est pas une solution mystique ou incertaine. L'Esprit de Dieu utilise la Parole de Dieu pour parler aux gens de notre époque. « Dieu nous les a révélées (les choses qu'il a

préparées pour nous) par l'Esprit. Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. Qui, en effet, connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce » (1 Corinthiens 2 v. 10-12). Avant de retourner au ciel, Jésus-Christ promit à ses disciples de leur envoyer le Saint-Esprit qui demeurerait en eux pour leur enseigner la vérité, leur donner du discernement et les encourager dans la vie de droiture. (Par une lecture approfondie de Jean 14 à 16, vous découvrirez en détail cette œuvre du Saint-Esprit dans la vie de chaque croyant).

Comment pouvons-nous comprendre ce que dit la Bible ? C'est l'Esprit de Dieu, qui vit dans chaque croyant, qui nous permet de la comprendre. Voilà pourquoi il est indispensable que chaque chrétien étudie et lise les Ecritures pour que le Saint-Esprit puisse l'instruire correctement par la Parole de Dieu.

Les conseils de chrétiens affermis

Dieu utilise nos frères et sœurs en Christ pour nous aider à découvrir sa volonté. Néanmoins, personne ne peut agir à notre place : nous sommes personnellement responsables de nos actions. Mais un ami chrétien mûr voit souvent notre situation ou notre dilemme plus objectivement que nous-mêmes, comme l'indiquait Salomon :

Le fou juge droit son comportement, mais qui écoute un conseil est un sage (Proverbes 12 v. 15).

Par l'orgueil, on n'obtient que contestation, la sagesse se trouve chez ceux qui admettent les conseils (Proverbes 13 v. 10).

Faute de politique un peuple tombe ; le salut est dans le nombre des conseillers (Proverbes 11 v. 14).

Je tiens cependant à vous mettre en garde dans ce domaine : pour les questions morales, éthiques et spirituelles, ne cherchez pas conseil auprès d'un ami non-chrétien. Même si c'est un « brave type », son point de vue n'est pas chrétien, spirituel et biblique. Les Ecritures soulignent ce principe : « Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, qui ne s'arrête pas sur le chemin des pécheurs, et

qui ne s'assied pas sur le banc des moqueurs» (Psaume 1 v. 1).

D'autre part, les chrétiens ne donnent pas toujours des conseils judicieux. Il faut que nous fassions preuve de discernement pour choisir un conseiller, connaître sa vie et sa relation avec Dieu. Lorsque nous consultons un chrétien mûr - quelqu'un qui a personnellement expérimenté la direction de Dieu qui mène une vie stable et sainte et qui fonde ses conseils sur la Bible - nous pouvons être assurés que ses conseils ne seront pas contraires à la Parole de Dieu. L'auteur de l'épître aux Hébreux déclare : « Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu ; considérez l'issue de leur vie et imitez leur foi » (Hébreux 13 v. 7).

La conscience

La conscience est souvent mentionnée dans les Ecritures. L'Apôtre Paul affirme : « C'est pourquoi, moi aussi, je m'exerce à avoir constamment une conscience irréprochable devant Dieu et devant les hommes » (Actes 24 v. 16). Et en parlant des incroyants, il dit que « leur conscience en rend témoignage, et leurs raisonnements les accusent ou les défendent tour à tour » (Romains 2 v. 15).

Dieu utilise notre conscience pour nous guider. Mais qu'est-ce que la conscience ? Comment fonctionne-t-elle ? Comment devons-nous réagir face à ses exhortations ?

FONCTIONS ET CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSCIENCE

Le mot « conscience » vient du latin « conscientia ». Le préfixe con signifie « avec » ou « ensemble » ; le verbe scire, dont est dérivée la deuxième partie du mot, signifie « connaître ». Ce terme signifie donc « savoir avec » ou « savoir ensemble ». Dans le Nouveau Testament, le grec utilise le mot de « Suneidesis », qui signifie aussi « savoir avec », « voir ensemble » ou « être d'accord avec ».

Mais posons-nous la question : savoir et être d'accord avec quoi ? Voir ensemble avec qui ?

Avec Dieu, bien entendu. Etre d'accord avec lui quant au bien et au mal.

Mais cela ne signifie-t-il pas d'une certaine façon être d'accord avec notre héritage, notre éducation, notre conditionnement, notre environnement et notre culture ? Oui, mais Dieu veut que notre point de référence (le point de comparaison) pour notre vie soit son caractère et ses normes. Notre conscience va souvent au-delà de notre héritage, notre éducation et notre environnement. Quelque chose en nous lutte contre tout ce qui nous conditionne pour déclarer qu'un acte est bon ou mauvais, quelles que soient les normes de notre entourage.

Le théologien norvégien O. Hallesby déclare : « La conscience est la voix d'une loi sainte et surnaturelle. » Elle ne nous contraint pas à l'obéissance - selon Hallesby - mais permet à l'homme de « suivre librement et sans contrainte la loi que sa conscience l'amène à reconnaître comme étant la voie à suivre. » Ainsi, elle nous met à même de prendre les bonnes décisions.

Hallesby déclare aussi que la conscience diffère de l'instinct, cette impulsion intérieure qui force l'animal à adopter un certain comportement. Au contraire, c'est une connaissance, le fait d'être conscient de quelque chose.

Selon Emmanuel Kant, le philosophe allemand du XVIII^e siècle : « Deux choses suscitent en moi un étonnement et une admiration de plus en plus grands, à mesure que mon esprit est attiré de plus en plus intensément et souvent vers elles : les cieux étoilés au-dessus de moi et la loi morale à l'intérieur de moi. »

La conscience est la partie de notre personnalité qui - volontairement ou involontairement - réagit à une loi morale universelle qui est, en fait, la loi morale de Dieu. Elle communique cette loi à l'esprit et l'oblige soit à obéir, soit à étouffer la voix de la conscience.

Mais au lieu d'examiner des définitions humaines, ouvrons la Bible pour voir comment fonctionne cette mystérieuse conscience.

La conscience rend témoignage

En comparant la Loi Juive de l'Ancien Testament à la loi morale dont les incroyants ont conscience, Paul dit : « Quand les païens, qui n'ont pas la loi, font naturellement ce que prescrit la loi - eux qui n'ont pas la loi - ils sont une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans

leurs cœurs ; *leur conscience en rend témoignage*, et leurs raisonnements les accusent ou les défendent tout à tour » (Romains 2 v. 14-15). Ce passage nous fournit des indications essentielles sur la conscience. D'après Paul, il y a une loi intérieure qui est le reflet de la Loi de Dieu et qui est « écrite dans leurs cœurs ; leur conscience en rend témoignage », témoin entre un acte extérieur et la loi intérieure. Le témoin décrit ce qu'il a vu ou entendu ; ainsi, la conscience est témoin de nos actes et de nos pensées à tout instant (car le temps présent est utilisé dans ce passage).

Paul a écrit plus tard : « Je dis la vérité en Christ, je ne mens pas, ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-Esprit » (Romains 9 v. 1). Ici, le témoignage de la conscience établit un lien entre l'action de Paul et le Saint-Esprit (Dieu). Sa conscience était un témoin précis et fidèle du fait que ses paroles et ses actes étaient irréprochables.

En ce moment même, votre conscience est témoin de vos actes. Quand vous vous souvenez de votre comportement durant ces derniers jours, que vous dit-elle ? Elle s'efforce de vous donner une fidèle image du bilan de comportement par rapport aux normes de Dieu.

La conscience accuse ou excuse

Notez aussi que Paul indique que les raisonnements des incroyants « les accusent ou les défendent tour à tour » (Romains 2 v. 15). Quand j'ai parlé un peu rudement au directeur des ventes, ma conscience m'a accusé de m'être comporté de manière incorrecte. La plupart des gens réagissent avec colère, se défendent quand ils sont accusés ; il est donc normal qu'ils se rebellent contre les accusations de leur conscience (tout comme moi). Cela nous met dans une position délicate puisque nous sommes en colère contre nous-mêmes. De plus, cette colère n'a aucun effet sur l'opinion de notre conscience, ce qui est très frustrant : elle continue à nous accuser.

D'autre part, notre conscience excuse ou défend parfois ce que nous avons fait. Même si on critique notre action, notre conscience nous donnera la paix de Dieu si nous avons bien agi.

La conscience juge nos actes

Paul a fait le point sur son comportement pendant qu'il était

à Corinthe et a déclaré que sa conscience lui rendait témoignage qu'il s'était conduit comme il fallait : « Car notre sujet de gloire, c'est le témoignage de notre conscience, que nous nous sommes conduits dans le monde, et surtout à votre égard, avec une sainteté et une sincérité qui viennent de Dieu, non pas avec une sagesse charnelle, mais avec la grâce de Dieu » (2 Corinthiens 1 v. 12).

Hallesby affirme que la conscience ne peut pas agir : elle se contente de rendre un verdict : « Elle compare nos actes, nos paroles, nos pensées et notre être entier à la loi morale, à la volonté de Dieu. Et ensuite, elle rend son verdict et décide si nous sommes en accord ou en conflit avec la volonté de Dieu. » Hallesby décrit les quatre formes que prend ce jugement.

Premièrement, ce jugement est impartial et sans appel. La conscience ne réexamine pas les pièces à conviction : elle rend son verdict une fois pour toutes. Elle examine impartialement les données qu'on lui soumet et prononce son jugement. Même si elle n'a pas toujours raison, son verdict sur une situation donnée et à un moment donné est sans appel.

Deuxièmement, la conscience est irréfutable, absolue et ne peut être rectifiée. Une fois qu'elle a rendu son verdict, on ne peut la persuader, ou lui ordonner de le modifier, ni la flatter dans ce but. Vous pouvez la renforcer, l'endurcir, la mettre davantage au diapason de Dieu ou l'amener à changer ultérieurement. Mais pour l'heure, pour l'acte en question, c'est trop tard.

Troisièmement, la conscience est catégorique : elle rend son verdict et n'en donne pas les raisons. Elle n'explique pas pourquoi elle juge un acte d'une certaine façon, mais se contente de dire qu'il est bon ou mauvais.

Quatrièmement, la conscience est individuelle. La conscience de l'un ne jugera pas de la même façon que celle de l'autre. Elle parle à l'un et pas à l'autre, elle est influencée par tout ce que chacun a appris et vécu personnellement. Bien entendu, cette influence peut être positive si la conscience a été en contact avec la loi supérieure de Dieu révélée dans la Bible.

Nous pouvons aussi ajouter que la conscience n'est pas infaillible. Elle peut se tromper, être faussée, cautérisée. Elle ne peut donc pas être notre unique guide. « Laissez-vous

guider par votre conscience » est un mauvais conseil.

La conscience agit dans l'esprit des chrétiens et des non-chrétiens. Dans le passage cité plus haut (Romains 2 v. 14-15), Paul affirme que les païens (donc les incroyants) sont une loi pour eux-mêmes et que cette loi était discernée par leur conscience. Celle-ci est le « sixième sens » donné par Dieu à chaque être humain. Hallesby estime que c'est « l'élément irremplaçable de la vie humaine. C'est elle qui fait de nous des êtres humains. »

Elle nous convainc même si un certain acte ne paraît pas moralement répréhensible. Quand le roi David avait fait faire un dénombrement en Israël, il ne semblait rien faire de mal. Or « David sentit battre son cœur, après qu'il eut ainsi compté le peuple. David dit à l'Éternel : J'ai commis un grand péché en faisant cela ! » (2 Samuel 24 v. 10). Pourquoi son action était-elle mauvaise ? Peut-être que Dieu ne voulait pas qu'il compte sur ses nombreux soldats, mais sur lui. C'étaient ses motifs qui étaient probablement répréhensibles : L'Éternel lui a parlé par sa conscience. Bien qu'un acte puisse paraître parfaitement légitime, légal ou moral, Dieu demande parfois à notre conscience de nous empêcher de le commettre.

Nous savons tous que nous avons une conscience. Elle nous parle à tout moment en nous condamnant pour nos fautes ou en nous félicitant pour nos bonnes actions. Nous aspirons tous à avoir la conscience tranquille devant Dieu et les hommes. Même le monde reconnaît la valeur d'une conscience en repos. Adam Smith a écrit : « Que peut-on ajouter au bonheur d'un homme qui est en bonne santé, qui n'a pas de dettes et qui a la conscience tranquille ? »